Association et Centre de Gestion agréés du Grand Est

AC2GE Contact n° 40 **Septembre 2022**

Investigation dans l'ombre et sans bruit !

M. BONNET Pascal
Détective privé
13 Rue Bigarée
54210 St Nicolas de Port
Gsm : 06.60.66.25.01
evidence51@gmail.com

Diplômé en criminologie
Université de Nancy II

Agréé par le CNAPS
Conseil National des Activités Privées de Sécurité, établissement public administratif qui régule la profession, et placé sous la tutelle du Ministère de l'Intérieur

France - Belgique - Luxembourg

Bonjour à tous,

Très heureux de vous retrouver pour partager ce nouveau portrait d'adhérent, et QUEL portrait fascinant allons-nous vous présenter aujourd'hui ! S'il faut de la passion pour exercer de nombreux métiers, il en existe un qui exige beaucoup plus que cela, celui de **détective privé** (profession libérale reconnue et réglementée) car il n'a pas le droit à l'erreur, il doit avoir le sens du sacrifice et, qui plus est, une très bonne condition physique car ce métier n'est pas de tout repos (planque, filature ou surveillance de jour comme de nuit et par tous les temps, dimanche et jours fériés). Il faut sans cesse faire preuve de patience, de réactivité, de rigueur, mais aussi disposer d'aptitude de bonne conduite au volant et de pratique de la photo, sans oublier bien sûr les solides connaissances en droit absolument nécessaires et indispensables (respect du code de déontologie et application du code de la sécurité intérieure).

Nous avons donc le plaisir de vous présenter **Pascal Bonnet**, 59 ans, devenu détective en 1985 à l'issue de son service militaire effectué dans la gendarmerie. Il a su très vite ce qu'il voulait ! Il faut dire qu'il a baigné dedans tout petit. La passion du renseignement et le goût de l'investigation viennent de ses racines familiales, plusieurs membres de sa famille exerçant dans la police nationale ou ferroviaire.

Discrétion, psychologie, organisation, confidentialité, respect, moralité, légalité, loyauté et intégrité sont ses maître-mots.

L'agence qu'il a mise sur pied après autorisation préfectorale, était tout d'abord à vocation généraliste (affaires de divorce principalement). Il a exercé de nombreuses années à Châlons-en-Champagne, puis en Moselle et s'est installé en 2020 en Meurthe-et-Moselle (tout en conservant un bureau secondaire dans la Marne), ce qui lui permet d'investiguer dorénavant et principalement en matière de lutte contre la fraude, aux trois frontières : France, Belgique (son agrément pour y exercer pleinement est en cours) et Luxembourg où il dispose également d'un bureau. Aujourd'hui, il évolue principalement dans le domaine des ressources humaines et collabore avec des compagnies d'assurances. Il travaille seul mais peut recourir à de la sous-traitance selon les cas, car il dispose d'un réseau de correspondants réactifs et compétents.

« En travaillant en qualité d'agent de recherches privées, profession pour laquelle nous sommes reconnus comme mandataires en recherche de preuves, c'est une manière de collaborer et de participer au fonctionnement de l'institution judicaire, nos prescripteurs étant souvent des avocats ».

Il faut être au bon endroit, au bon moment et passer inaperçu.
Pas de place donc pour l'improvisation !

Pour travailler, l'équipement est simple : une paire de jumelles, un bon appareil photo et un dictaphone qui facilite la retranscription des faits observés.
Exercer ce métier en toute discrétion et toujours dans le strict respect du droit nécessite un grand sens de l'observation, de l'endurance, de la pugnacité et du courage parfois pour affronter certaines situations complexes, voire dangereuses.

La réalité dépasse la fiction ! Pascal Bonnet souligne que les films que l'on peut voir à la télévision sont généralement très loin de la réalité : le détective privé n'a ni droit ni pouvoir, ne porte pas d'arme à feu, ne dispose d'aucun gadget et doit surtout ne pas violer la vie privée d'autrui, les preuves récoltées doivent l'avoir été loyalement.
On est donc bien loin des écrans de cinéma !

T.S.V.P.

Voici son témoignage auprès du journal L'Union

Un enquêteur privé détient un document rare sur son illustre prédécesseur

Pascal le détective : Vidocq for ever

Détective privé, Pascal Bonnet a acquis un document rare à en-tête, ou Vidocq décline l'éthique et la déontologie du corps de métier qu'il a créé.

« *Vous m'avez fait espérer que j'aurai incessamment l'honneur de vous voir, et je suis toujours en attendant votre visite. Je vous rappelle votre promesse et vous prie de prendre la peine de passer à mon cabinet* ».

Il s'agit d'une lettre adressée à un certain monsieur Vanzenac datant de 1842. Mais peu importe ce monsieur, ce qui importe, c'est que celui qui signe cette missive en belles-lettres à la calligraphie ampoulée, se nomme Vidocq.

Le grand François Vidocq, l'ex-chef de la police de sûreté qu'il a créée et dirigée pendant plus de vingt ans et du reste, « *avec un succès incontesté* », témoigne l'en-tête de son courrier, libellé comme une carte de visite.

Mais lorsqu'il écrit cette lettre, Vidocq n'est donc plus dans la police. Il est devenu le spécialiste de « *recouvrements difficiles, de vieilles et nouvelles créances, de poursuites commerciales, civiles et criminelles, de recherches et incarcération* ». Cette précieuse missive, sous verre et encadrée, se trouve entre les mains de Pascal Bonnet, détective privé châlonnais : « *Il a été le premier d'entre nous* » s'émeut ce passionné. Lequel a déboursé 800 euros pour ce document exceptionnel.

Témoins professionnels

Pascal Bonnet a les yeux de Chimène pour ce pionnier. Un pionnier qu'il élève en exemple. Car depuis cent cinquante ans, estime Pascal, trop d'imposteurs à la loupe trouble sont venus jeter le discrédit sur la profession de détective. Même si la littérature s'est attelée à mettre la lumière sur ces hommes de l'ombre, Sherlock Holmes ou Hercule Poirot par exemple, l'image de leur métier reste mitigée.

Profession trop longtemps ouverte aux justiciers les plus dénués de scrupules, trop longtemps sans code ni déontologie, trop longtemps libre de tous diplômes, trop longtemps accessible à n'importe qui, son image reste à redorer. Et Pascal Bonnet, enquêteur de droit privé, veut s'y atteler. Tombé dans le genre quand il était petit, grâce à des gènes transmis par ses aïeux, il est diplômé de l'institut juridique de Nancy II. Celui qui répète, « *Nous ne sommes que des témoins professionnels, c'est tout* » assied sa fierté à la lecture de la lettre à en-tête de Vidocq. Car cent cinquante ans après, il en cautionne le contenu de toute sa force d'enquêteur moderne.

Il invite les éventuels farfelus qui se piqueraient d'épouser son métier,- une fonction cependant à présent nettement mieux encadrée- à méditer.

Avis aux amateurs

Car à bien y réfléchir, Pascal Bonnet ne changerait pas un mot de celui qui écrivait encore : « *Dans l'intérêt du commerce et des familles, on peut obtenir sous le sceau du plus inviolable secret les renseignements les plus délicats et les plus positifs sur les antécédents, la moralité, la solvabilité, les démarches, les habitudes et les fréquentations journalières, des personnes qu'on a intérêt à bien connaître, ou qu'on emploie à quelque titre que ce soit, avant de contracter mariage [...] Enfin, on peut se procurer encore des avis et renseignements précieux à l'administration, qui peut mettre en garde contre toute espèce de flouerie et démasquer ainsi les intrigues de tous les rangs* ».

On l'aura compris. Chez Pascal Bonnet, c'est Vidocq for ever. Voilà pourquoi, il ne lui déplairait pas, dans son bureau châlonnais où les livres sont tous dédiés à ce qui traite de son métier, de voir d'autres amateurs l'aider à étoffer sa passion et à avoir une meilleure connaissance encore de son maître à enquêter...

Fabrice MINUEL

Pascal Bonnet est détenteur d'un document rare du premier détective de France.

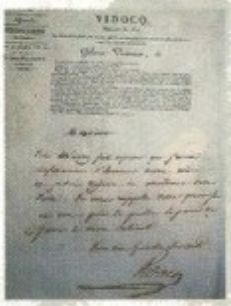

Votre mission, si vous l'acceptez sera …. ce message s'autodétruira dans cinq secondes !

Contre-enquête pénale, recherche et audition de témoin, reconstitution, enquête de patrimoine, enquête de moralité, arrêt maladie frauduleux, absentéisme abusif, enquête d'ordre commercial, vol et détournement de marchandises, détournement de clientèle, contre-espionnage industriel, fuite de données confidentielles en entreprise, recherche de personnes physiques (particuliers, héritiers en vue d'une succession, disparition inquiétante) ou de personnes morales (sociétés), enquête civile, recherche de débiteurs, investigations privées, querelles de voisinage, divorces, adultères, gardes d'enfants, pensions alimentaires, utilisation illégitime ou illicite d'un local ou d'une habitation, enquête pour les assurances, cause d'un sinistre, escroquerie, abus de confiance, fraudes, fausses déclarations, enquête financière, enquête de solvabilité, recouvrement de créances, recherche de preuves en conflits familiaux, professionnels, de travail illicite, clandestin, contrefaçon, concurrence déloyale ….

Vous l'aurez constaté, les missions sont très variées, le détective privé peut les accepter ou les refuser sans être obligé de se justifier. A l'issue de chaque mission, il rédige un rapport détaillé, précis et circonstancié qui sera recevable en justice comme élément constitutif de preuve, compte tenu de la pertinence et de la force probante du rapport. En effet, en matière de jurisprudence, l'arrêt de principe dit « Torino » a établi que le rapport d'enquête du détective pouvait être pris en considération comme pièce de procédure, ce qui n'a d'ailleurs jamais été remis en cause à ce jour par la Cour de Cassation.

Le saviez-vous ?

Fictifs ou réels, voici les détectives privés les plus célèbres :

Eugène-François Vidocq, ancien bagnard et ex-chef de la Sûreté, a fondé la 1ère agence de détectives privés. A la fin de sa carrière, il est accusé de sympathiser avec les bonapartistes.
Sherlock Holmes pour qui l'explication la plus simple est la plus juste. Élémentaire, mon cher Watson !
Hercule Poirot, créé par Agatha Christie, personnage principal de plus de 30 romans et de 50 nouvelles a élucidé nombre d'enquêtes et plus d'un meurtre dont le « Crime de l'Orient Express ».
Eliot Ness est connu pour avoir dirigé les Incorruptibles aux méthodes parfois musclées qui ont appliqué la loi sur la prohibition d'alcool à Chicago. Il est célèbre pour avoir fait tomber Al Capone.
Miss Marple, héroïne célèbre d'Agatha Christie, disposait de capacités de déduction impressionnantes !

Quelle fierté de compter parmi nos adhérents, ce passionné et passionnant adhérent à qui nous adressons tous nos vœux de réussite pour la poursuite de son activité hors du commun !
Bien à vous tous.

Siège social :
16 rue Gabriel Voisin - 51100 Reims
03.26.47.96.24
Bureau secondaire :
15 av. Becquerel - 51000 Châlons-en-Champagne
03.26.64.12.95

ac2ge@ac2ge.fr - **www.ac2ge.fr**